

DL du 20/11/2014

VOTRE RÉGION

SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU | 29 maires et 550 élus contre le tracé du CFAL



Hier soir, à Saint-Pierre-de-Chandieu, maires et élus ont adopté à l'unanimité une délibération pour un nouveau tracé.

Photo Le Progrès/Marie-France ARNAUD

Ils étaient très nombreux mais la séance n'a pas duré très longtemps hier soir. Réunis en conseil municipal extraordinaire à Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône), 29 maires et 550 élus ont adopté une délibération pour demander à la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal (PS), de reprendre les études sur le tracé de contournement ferroviaire de Lyon (CFAL), « avec des données sincères et véritables ». Tous les bras se sont levés pour un vote à l'unanimité.

Réseau ferré de France veut réaliser 70 km de ligne nouvelle pour relier la ligne Lyon/Ambérieu-en-Bugey à la Vallée du Rhône : une centaine de trains marchandises et voyageurs circuleraient par jour. Les associations d'habitants, réunies au sein du collectif Fracture, et 29 maires concernés sont vent debout contre le projet, dont ils dénoncent les « nuisances sonores et visuelles ». Ils proposent que le tracé suive celui de la ligne TGV Sud. Le préfet a lancé une consultation publique depuis le

6 octobre sur la partie Sud du projet*.

« Le dossier repose sur de mauvaises données. Ils ont voulu privilégier un tracé moins long pour un moindre coût, mais ils n'ont pas pris en compte la traversée du Rhône, les aménagements sur la ligne. En 2009, le tracé prévoyait 70 % de lignes couvertes. Elles ne seraient plus que 20 % aujourd'hui », déplore Jean-Jacques Brun, maire de Ternay et président de Parfer, l'association qui regroupe les élus riverains. Estimant les données biaisées, les associations demandent à la population de ne pas participer à la consultation publique.

Le montant global de l'investissement est estimé à 3,2 milliards d'euros.

LL

* Les options de tracé s'inscrivent sur une bande de 600 mètres de large en moyenne sur les villes de Saint-Pierre-de-Chandieu, Toussieu, Corbas, Mions, Feyzin, Solaize, Marennes, Chaponnay, Saint-Symphorien-d'Ozon et Sérézin.